

VIII  
BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

POUR L'EXERCICE 1914

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE

---

Le projet de Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1914 s'élève à . . . . .	fr. 26,873,600 »
Les crédits alloués pour 1913 montent à . . . . .	27,357,500 »
	483,900 »
DIMINUTION. . . . .	fr. 483,900 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

### A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1914 . . . . .	fr. 25,972,600 »
— 1913 . . . . .	26,049,500 »
	76,900 »
DIMINUTION. . . . .	fr. 76,900 »

### B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1914 . . . . .	fr. 901,000 »
— 1913 . . . . .	1,308,000 »
	407,000 »
DIMINUTION. . . . .	fr. 407,000 »

Soit en moins pour l'exercice 1914. . . . . fr. 483,900 »

La diminution des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

### PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

---

#### CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

##### ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr. 648,800 »
— alloué pour 1913. . . . .	631,300 »
	17,500 »
AUGMENTATION. . . . .	fr. 17,500 »

Renforcement du personnel nécessité par l'exécution des lois du 5 juin 1911 sur la pension des ouvriers mineurs et du 11 mai 1912 sur les caisses mutualistes d'invalidité.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE III.

## INDUSTRIE.

ART. 8. — *Service spécial de la propriété industrielle : brevets, marques de fabrique et de commerce, dessins et modèles industriels.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	18,000	»
— alloué pour 1913. . . . .		24,500	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	6,500	»

Suppression de la charge temporaire de 6,500 francs inscrite au Budget de 1913 pour frais extraordinaires de publication de brevets.

ART. 10. — *Inspection de l'industrie. — Matériel et dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	6,000	»
— alloué pour 1913. . . . .		3,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,500	»

Frais d'impression des documents statistiques réunis par le service de l'inspection de l'industrie.

## CHAPITRE IV.

## ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL ET PROFESSIONNEL.

ART. 13. — *Enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager : subsides, matériel, frais d'examen, etc.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	2,440,000	»
— alloué pour 1913 . . . . .		2,790,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	350,000	»

Le transfert des services du navire-école et des écoles professionnelles de pêche au Ministère de la Marine, des Postes et des Télégraphes permet de réduire cet article d'une somme de 350,000 francs, représentant la moyenne annuelle et approximative des subsides alloués à ces institutions pendant les cinq derniers exercices (1908 à 1912).

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## CHAPITRE VII.

## TRAVAIL.

ART. 27. — *Sociétés mutualistes et autres institutions de prévoyance. — Subsidés, etc.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	375,000	»
— alloué pour 1913. . . . .		600,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	225,000	»

On propose de transférer à l'article 28 (nouveau) les subsides aux caisses de réassurance, qui, dans les Budgets antérieurs, formaient le littéra c des développements de l'article 27. Le montant du présent crédit devrait, en conséquence, être réduit de 275,000 francs.

Mais, d'un autre côté, le projet de loi sur les assurances sociales déposé le 12 novembre 1912 a provoqué la création d'un grand nombre de nouvelles associations, désireuses de profiter éventuellement des avantages proposés. Les subventions diverses qu'il y aura lieu de leur attribuer entraîneront une augmentation de 50,000 francs.

ART. 28 (nouveau). — *Subsidés aux caisses mutualistes d'invalidité en vertu de la loi du 5 mai 1912. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé : 450,000 francs.

La loi du 5 mai 1912 sur les caisses mutualistes d'invalidité a déterminé d'une manière précise les obligations de l'État, en ce qui concerne les subsides à accorder à ces institutions. Ces subsides étaient prévus, dans les Budgets antérieurs, à l'article 27, pour une somme de 275,000 francs, qui est transférée au présent article.

On propose d'y ajouter une somme de 175,000 francs afin de mettre le crédit en rapport avec les probabilités.

Les nouvelles dispositions légales engageant l'État d'après des bases préfixées et en proportion des versements des membres de ces associations, il y a lieu, conformément à l'article 5 de l'arrêté royal du 19 février 1848 sur la forme des Budgets, de rendre ce crédit non limitatif.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

ART. 34 (33 ancien). — *Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes : personnel ; indemnités de frais de bureau ; frais de route et de séjour ; missions et frais de déplacement à l'étranger ; enquêtes et expertises.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	350,000	»
— alloué pour 1913. . . . .		340,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	10,000	»

nécessaire pour accorder quelques augmentations réglementaires de traitements.

**CHAPITRE IX.****MINES.**

ART. 41 (40 ancien). — *Corps des mines : traitements et indemnités du personnel du Corps et des commis-dessinateurs, etc.*

Crédit demandé pour 1914 . . . . .	fr.	521,000	»
— alloué pour 1913. . . . .		496,400	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	24,600	»

destinée à accorder au personnel du Corps des mines et aux commis-dessinateurs les avancements réguliers et les augmentations de traitement prévus par le nouvel arrêté organique du 25 mai 1912.

**DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.****CHAPITRE XII.****SERVICES DIVERS.**

ART. 52 (51 ancien). — *Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890.*

Crédit demandé : 90,000 francs.

Les raisons qui justifiaient l'allocation de ce crédit continuent de subsister.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

**ART. 53 (52 ancien).** — *Enquêtes médicales dans les mines de houille ; frais de déplacement et jetons de présence. — Maladies professionnelles des mineurs ; étude de mesures prophylactiques. — Dépenses diverses.*

Crédit demandé : 6,000 francs.

La Commission régionale de l'ankylostomiasie de la province de Liège poursuit avec succès ses revisions périodiques des ouvriers mineurs. C'est à son action incessante que l'on doit, en grande partie, la marche régressive de la maladie.

D'autre part, la Commission instituée par arrêté royal du 29 janvier 1910 continue son étude des conditions du travail dans le milieu minier.

**ART. 54 (53 ancien).** — *Exécution d'un recensement du personnel de l'industrie et du commerce en relation avec le recensement général de la population au 31 décembre 1910.*

Crédit demandé : 55,000 francs.

Les premiers résultats du recensement seront publiés au cours de l'année 1913. Le crédit sollicité a pour but de permettre la continuation de ce travail.

**ART. 55.** — *Subside à la Société anonyme de l'Exposition universelle et internationale de Gand, en exécution de la convention additionnelle autorisée par l'article 2 de la loi du 6 mai 1912. (Troisième versement.)*

Crédit demandé : 750,000 francs.

Liquidation du troisième versement prévu par les articles 2 et 3 de la convention additionnelle autorisée par l'article 2 de la loi du 6 mai 1912 et approuvée par arrêté royal du 13 juillet suivant.

---

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Industrie et du Travail et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail pour l'exercice 1914 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-cinq millions neuf cent septante-deux mille six cents francs . . . fr. 25,972,600 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de neuf cent un mille francs . . . 901,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt-six millions huit cent septante-trois mille six cents francs . . . fr. 26,873,600 »

conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 15 octobre 1913.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,

ARM. HUBERT.

Le Ministre des Finances,

M. LEVIE.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op voordracht van Onze Ministers van Nijverheid en Arbeid en van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begroeting van het Ministerie van Nijverheid en Arbeid voor het dienstjaar 1914 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van vijf en twintig miljoen negen honderd twee en zeventig duizend zes honderd frank . . . fr. 25,972,600 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van negen honderd één duizend frank. 901,000 »

Te zamen, op de som van zes en twintig miljoen acht honderd drie en zeventig duizend zes honderd frank . fr. 26,873,600 »

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Brussel, den 15<sup>n</sup> October 1913.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Nijverheid en Arbeid,

De Minister van Financiën,

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL  
POUR L'EXERCICE 1914.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
ADMINISTRATION CENTRALE			
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000 »	
2	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	648,800 »	
3	Matériel : fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses. . . . .	60,000 »	759,800 »
4	Frais de route et de séjour. . . . .	50,000 »	
<b>CHAPITRE II</b>			
PENSIONS ET SECOURS.			
5	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .	5,000 »	
6	Secours à accorder, à défaut de pension. — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles . . . . .	5,000 »	8,000 »
<b>CHAPITRE III.</b>			
INDUSTRIE.			
7	Encouragements pour des ouvrages utiles — Achat et reliure de livres et de documents. — Frais d'impression et de publication. — Décorations industrielles. — Missions et frais de déplacement à l'étranger — Commissions, congrès, études — Expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail : subsides et dépenses diverses . . . . .	78,000 »	
8	Service spécial de la propriété industrielle : brevets, marques de fabrique et de commerce, dessins et modèles industriels . . . . .	18,000 »	
9	Inspection de l'industrie. — Traitements, indemnités et frais de route . . . . .	42,000 »	156,500 »
10	Inspection de l'industrie. — Matériel et dépenses diverses . . . . .	6,000 »	
11	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. . . . .	12,500 »	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID EN ARBEID  
VOOR HET DIENSTJAAR 1914.**

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK I.</b>			
<b>HOOFDBESTUUR.</b>			
1	Jaarwedde van den Minister . . . . .	21,000 »	
2	Jaarwedden en vergoedingen der ambtenaren, beambten en bedienden . . . . .	648,800 »	
3	Materieel : kantoorhoeften, drukwerken, aankoop en herstelling van meubels, licht en vuur, kleine uitgaven . . . . .	60,000 »	759,800 »
4	Reis- en verblijfkosten. . . . .	50,000 »	
<b>HOOFDSTUK II.</b>			
<b>PENSIOENEN EN HULPGELDEN</b>			
5	Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. ( <i>Onbepaald krediet.</i> ) . . . . .	3,000 »	
6	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt. — Hulpelden voor kosten van laatste ziekte en begrafenis . . . . .	5,000 »	8,000 »
<b>HOOFDSTUK III.</b>			
<b>NIJVERHEID.</b>			
7	Aanmoedigingen voor nuttige werken. — Aankoop en inbinding van boeken en stukken. — Kosten wegens het drukken en het uitgeven. — Nijverheids eeretekens. — Zendingen en verplaatsingskosten buiten het Rijk — Commissiën, congressen, studiën. — Tentoonstellingen die belang opleveren voor het Ministerie van Nijverheid en Arbeid : toelagen en verschillende uitgaven . . . . .	78,000 »	
8	Bijzondere dienst voor den nijverheidseigendom : brevetten, handels- en fabrieksmerken, nijverheidsteekeningen en -modellen . . . . .	18,000 »	
9	Nijverheidsopzicht. — Jaarwedden, vergoedingen en reiskosten . . . . .	42,000 »	156,500 »
10	Nijverheidsopzicht. — Materieel en verschillende uitgaven . . . . .	6,000 »	
11	Hoogere handels- en nijverheidsraad . . . . .	12,500 »	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL ET PROFESSIONNEL.</b>			
12	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État. — Bourses d'étude et de voyage. — Dépenses diverses . . . . .	97,00	} 2,659,000 . .
13	Enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager : subsides, matériel, frais d'examen. — Missions et frais de déplacement à l'étranger. — Commissions, congrès, études, bourses de voyage. — Impressions, publications. — Achat et reliure de livres et documents . . . . .	2,440,000	
14	École d'apprentissage des estropiés de Charleroi. — Subside, à condition que l'école ne fasse point concurrence au commerce local et pour le cas où la dépense prévue de ce chef au Budget provincial de 1914 serait dépassée . . . . .	10,000	
15	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. — Traitements, indemnités et frais de route . . . . .	85,000	
16	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. — Matériel et dépenses diverses . . . . .	1,000	
17	Conseil supérieur de l'enseignement technique . . . . .	8,000	
<b>CHAPITRE V.</b>			
<b>MÉTIERS ET NÉGOCES.</b>			
18	Statistique; missions et frais de déplacement à l'étranger; impressions; publications; achat et reliure de livres et documents; dépenses diverses. — Décorations spéciales. — Subside à l'Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes . . . . .	16,000	} 159,000 . .
19	Cours de perfectionnement pour petits patrons et artisans. — Frais d'examen. — Musées, expositions et concours professionnels. — Encouragements aux associations économiques et professionnelles et à la pratique de l'apprentissage chez les petits commerçants, les petits industriels et les artisans . . . . .	75,000	
20	Encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industriels et des artisans . . . . .	40,000	
21	Conseil supérieur des métiers et négoce . . . . .	8,000	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
<b>POIDS ET MESURES.</b>			
22	Traitements du personnel; frais d'intérim et d'inspection . . . . .	165,000	} 258,000 . .
23	Frais de bureau et de tournée des vérificateurs . . . . .	78,900	
24	Matériel. — Missions et frais de déplacement à l'étranger. — Commission consultative et Bureau international des poids et mesures. — Commission consultative d'électricité. . . . .	17,000	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK IV.</b>			
<b>NIJVERHEIDS- EN BEROEPSONDERWIJS.</b>			
12	Hooger Handelsgesticht van Antwerpen. — Begiffiging van wege den Staat. — Studieu reisbeurzen. — Verschillende uitgaven . . . . .	97,000 •	2,639,000 •
15	Nijverheids-, beroeps-, handels- en huishoudonderwijs: toelagen, materieel, kosten wegens examens. — Zendingen en verplaatsingskosten buiten het Rijk. — Commissiën, congressen, studiën, reisbeurzen. — Drukwerken, uitgave. — Aankoop en inbinding van boeken en stukken . . . . .	2,440,000 •	
14	Leerschool voor verminkten te Charleroi. — Toelage mits de school geene meedingster zij voor den plaatselijken handel en voor 't geval dat de uitgave, bij de provinciale Begrooting voor 1914 voorzien, wordt overschreven . . . . .	10,000 •	
15	Opzicht van het nijverheids-, beroeps-, handels-, en huishoudonderwijs. — Jaarwedden, vergoedingen en reiskosten . . . . .	85,000 •	
16	Opzicht van het nijverheids-, beroeps-, handels- en huishoudonderwijs. — Materieel en verschillende uitgaven . . . . .	1,000 •	
17	Hoogere Raad voor het vakonderwijs . . . . .	8,000 •	
<b>HOOFDSTUK V.</b>			
<b>AMBACHTEN EN NERINGEN.</b>			
18	Statistiek; zendingen en verplaatsingskosten buiten het Rijk; drukwerken; uitgaven; aankoop en inbinding van boeken en stukken; verschillende uitgaven. — Bijzondere eere-teekens. — Toelage aan het Internationaal Instituut tot onderzoek der vraagstukken betreffende de middelstanden. . . . .	16,000 •	159,000 •
19	Volmakingsleergangen voor kleine bazen en ambachtslieden. — Kosten wegens examens. — Beroepsmuseums, tentoonstellingen en -wedstrijden. — Aanmoediging en voor de huishoudkundige en beroepsgeuooschappelijke vereenigingen en voor de praktijk van het leerlingchap bij de kleinhandelaars, de kleinnijveraars en de ambachtslieden.	73,000 •	
20	Aanmoediging voor de verbetering van het gereedschap der kleinnijveraars en der ambachtslieden . . . . .	40,000 •	
21	Hoogere Raad van ambachten en neringen . . . . .	8,000 •	
<b>HOOFDSTUK VI.</b>			
<b>MATEN EN GEWICHTEN.</b>			
22	Jaarwedden van het personeel; kosten voor tijdelijke vervanging en voor opzicht . . . . .	163,000 •	258,900 •
23	Bureel- en reiskosten der keurders . . . . .	78,900 •	
24	Materieel. — Zendingen en verplaatsingskosten buiten het Rijk. — Raadgevende Commissie en Internationaal Bureel der maten en gewichten. — Raadgevende Commissie van electriciteit . . . . .	17,000 •	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE VII.</b>			
<b>TRAVAIL.</b>			
25	Statistique; missions et frais de déplacement à l'étranger; impressions; publications; achat et reliure de livres et documents; indemnités aux correspondants régionaux du travail; dépenses diverses. — Subsidés à l'Office international du Travail et au Comité belge de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs et à d'autres institutions dont les travaux se rattachent aux attributions de l'Office du Travail . . . . .	92,000 »	
26	Comités de patronage; dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides.	45,000 »	
27	Sociétés mutualistes et autres institutions de prévoyance. — Subsidés. — Commission permanente des sociétés mutualistes. — Décorations spéciales. — Encouragements pour des ouvrages utiles; mesures de propagande. — Dépenses diverses . . . . .	575,000 »	
28	Subsidés aux Caisses mutualistes d'invalidité en vertu de la loi du 5 mai 1912. ( <i>Crédit non limitatif</i> ) . . . . .	450,000 »	
29	Commission des accidents du travail. — Élaboration et publication des rapports périodiques. — Statistique des accidents. . . . .	10,000 »	
30	Encouragements aux associations économiques et professionnelles d'ouvriers ou employés. . . . .	30,000 »	
31	Encouragements aux institutions ayant pour objet le placement gratuit des travailleurs. — Encouragements aux caisses de prévoyance et de secours institués en faveur des victimes du chômage involontaire. — Commission permanente des unions professionnelles, des bourses paritaires du travail et des caisses de prévoyance et de secours en faveur des victimes du chômage involontaire — Dépenses diverses . . . . .	80,000 »	1,571,500 »
32	Conseils de prud'hommes. — Traitements et indemnités. — Revision des listes électorales. — Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement; frais d'instances. — Papier électoral. — Dépenses diverses . . . . .	92,500 »	
33	Conseil supérieur du Travail. . . . .	27,000 »	
34	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes: personnel; indemnités de frais de bureau; frais de route et de séjour; missions et frais de déplacement à l'étranger; enquêtes et expertises. . . . .	350,000 »	
35	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes: matériel; frais d'expériences; achats d'instruments; dépenses diverses . . . . .	20,000 »	
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
<b>PARTICIPATION DE L'ÉTAT A LA CONSTITUTION DES PENSIONS DE VIEILLESSE.</b>			
36	Allocation au fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (lois du 10 mai 1900 et du 5 juin 1911) . . . . .	17,840,000 »	
37	Subventions aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation de leurs membres à la Caisse générale de retraite (article 12 de la loi du 10 mai 1900). — Subventions aux caisses communes de prévoyance et aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation des ouvriers mineurs à ladite Caisse (art. 12 de la loi du 10 mai 1900 et art. 5 de la loi du 5 juin 1911). ( <i>Crédit non limitatif</i> ) . . . . .	1,600,000 »	19,625,000
38	Dépenses d'administration relatives à l'exécution de la loi du 10 mai 1900. — Subsidés aux comités de patronage, aux commissions d'appel et autres institutions appelées à concourir à l'application de ladite loi . . . . .	185,000 »	

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.	
<b>HOOFDSTUK VII.</b>				
<b>ARBEID.</b>				
25	Statistiek; zendingen en verplaatsingskosten buiten het Rijk; drukwerken; uitgave; aankoop en inbinding van boeken en stukken; vergoedingen voor de gewestelijke berichtigers van den arbeid; verschillende uitgaven. — Toelagen aan het Internationaal Arbeidsambt en aan het Belgisch Comité der Internationale Vereeniging tot wettelijke bescherming der arbeiders en aan andere instellingen waarvan de werkzaamheden in verband staan met de bevoegdheid van het Arbeidsambt . . . . .	92,000 »	1,571,500 *	
26	Beschermingscomiteeten: uitgaven betreffende de uitvoering der wet van 9 Augustus 1889; toelagen . . . . .	45,000 .		
27	Maatschappijen van onderlingen bijstand en andere instellingen van vooruitzicht. — Toelagen. — Bestendige Commissie der maatschappijen van onderlingen bijstand. — Bijzondere eere teekens. — Aanmoedigingen voor nuttige werken; maatregelen tot propaganda. — Verschillende uitgaven . . . . .	575,000 .		
28	Toelagen aan de onderlinge invaliditeitskassen krachtens de wet van 5 Mei 1912. (Onbepaald krediet.) . . . . .	450,000 »		
29	Commissie voor arbeidsongevallen — Opmaken en bedenkmaken der periodische verslagen. — Statistiek der ongevallen . . . . .	10,000 .		
30	Aanmoedigingen voor de huishoudel- en beroepsvereenigingen van werklieden of beambten. . . . .	30,000 .		
31	Aanmoedigingen aan de instellingen, die ten doel hebben, kosteloos aan de arbeiders werk te verschaffen — Aanmoedigingen aan de verzorgs- en hulpkassen ingesteld ten voordeele der slachtoffers van onvrijwillige werkloosheid. — Bestendige Commissie der vakvereenigingen, der gelijkvallige arbeidsbeurzen en der verzorgs- en bijslandskassen voor de slachtoffers van onvrijwillige werkloosheid. — Verschillende uitgaven . . . . .	80,000 .		
32	Werkrechtcraden. — Jaarweden en vergoedingen. — Herziening der kiezerslijsten. — Vergoedingen voor het personeel der arrondissements-commissariaten; gedingkosten. — Kiespapier. — Verschillende uitgaven . . . . .	92,500 .		
33	Hoogere Arbeidsraad . . . . .	27,000 .		
34	Opzicht van den arbeid en de gevaarlijke, ongezonde of hinderlijke inrichtingen: personeel; vergoedingen voor bureelkosten; reis- en verblijfkosten; zendingen en verplaatsingskosten buiten het Rijk; onderzoekingen en bezichtigingen . . . . .	350,000 .		
35	Opzicht van den arbeid en de gevaarlijke, ongezonde of hinderlijke inrichtingen: materieel; kosten voor proefnemingen; aankoop van werktuigen; verschillende uitgaven. . . . .	20,000 .		
<b>HOOFDSTUK VIII.</b>				
<b>DEELNEMING VAN DEN STAAT IN DE INSTELLING VAN OUDERDOMSPENSIËNEN.</b>				
36	Toelage van het bijzonder fonds der dotatiën voor de instelling van ouderdomspensiënen (wetten van 10 Mei 1900 en 5 Juni 1911) . . . . .	17,840,000 .		19,025,000 *
37	Toelagen aan erkende maatschappijen van onderlingen bijstand, die ten doel hebben de aansluiting harer leden bij de Algemeene Lijfrentekas (art. 12 der wet van 10 Mei 1900). — Toelagen aan de gemeenschappelijke verzorgskassen en aan de erkende maatschappijen van onderlingen bijstand ten doel hebbende mijnwerkers aan te sluiten bij genoemde Kas (art. 12 der wet van 10 Mei 1900 en art. 5 der wet van 5 Juni 1911). (Onbepaald krediet) . . . . .	1,600,000 .		
38	Kosten van bestuur betreffende de uitvoering der wet van 10 Mei 1900. — Toelagen aan de beschermingscomiteeten, aan de commissiën van beroep en andere inrichtingen, welke geroepen zijn om aan de toepassing van de gezegde wet mede te werken . . . . .	185,000 .		

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE IX.</b>			
<b>MINES.</b>			
39	Conseil des mines : personnel. — Traitements et frais de déplacement . . . . .	45,700 »	
40	Conseil des mines : matériel . . . . .	2,000 »	
41	Corps des mines : traitements et indemnités du personnel du Corps et des commis-dessinateurs; frais de bureau et de déplacement. — Frais des concours pour le recrutement des ingénieurs des mines . . . . .	521,000 »	
42	Délégués ouvriers à l'inspection des mines . . . . .	81,000 »	
43	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions; publications; missions et frais de déplacements à l'étranger; essais et expériences. — Publication des <i>Annales des Mines de Belgique</i> . . . . .	29,000 »	
44	Inspection des produits explosifs : traitements, indemnités. — Frais de route et de séjour. — Dépenses diverses . . . . .	28,700 »	801,900 »
45	Commission permanente des caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs. — Subvention extraordinaire à une ancienne caisse. . . . .	5,000 »	
46	Service géologique : traitements, indemnités, frais de route et de séjour. . . . .	49,000 »	
47	Service géologique : matériel. — Impressions; traductions. — Entretien du matériel de sondage. — Publication de la carte géologique, de la carte générale des mines et de la carte agricole . . . . .	14,000 »	
48	Commission consultative des machines à vapeur . . . . .	1,500 »	
49	Commission de revision des règlements miniers. — Laboratoire d'essais. — Station modèle de sauvetage. . . . .	25,000 »	
<b>CHAPITRE X.</b>			
<b>TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.</b>			
50	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés. . . . .	8,000 »	8,000 »
<b>CHAPITRE XI.</b>			
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>			
51	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	5,000 »	5,000 »
<b>TOTAL. . . fr.</b>			<b>25,972,600 »</b>

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ. (VERVOLG.)

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK IX.</b>			
<b>MIJNEN.</b>			
50	Raad der mijnen : personeel. — Jaarwedden en kosten voor verplaatsing . . . . .	45,700 »	
40	Raad der mijnen : materieel . . . . .	2,000 »	
41	Korps der mijnen : jaarwedden en vergoedingen voor het personeel van het Korps en voor de beamten-teekenaars; bureel- en reiskosten. — Kosten van de wedstrijden ter werving van de mijn-ingenieurs . . . . .	521,000 »	
42	Werklieden-afgevaardigden bij het opzicht der mijnen . . . . .	81,000 »	
45	Drukwerken, aankoop van boeken, kaarten en werktuigen; vertalingen; uitgaven; zendingen en verplaatsingskosten buiten het Rijk; onderzoekingen en proefnemingen. — Uitgeven der <i>Annales des Mines de Belgique</i> . . . . .	29,000 »	
44	Toezicht over de ontplofbare stoffen : jaarwedden, vergoedingen. — Reis- en verblijfkosten. — Verschillende uitgaven . . . . .	28,700 »	801,900 »
45	Bestendige Commissie der kassen van vooruitzicht ten voordeele der mijnwerkers. — Buitengewone toelage aan een oude kas . . . . .	5,000 »	
46	Aardkundige dienst : jaarwedden, vergoedingen, reis- en verblijfkosten. . . . .	49,000 »	
47	Aardkundige dienst: materieel. — Drukken; vertalingen. — Onderhoud van het peilmaterieel. — Uitgeven van de aardkundige kaart, van de algemeene kaart der mijnen en van de landbouwkundige kaart . . . . .	14,000 »	
48	Raadgevende Commissie der stoomwerktuigen . . . . .	1,500 »	
49	Commissie tot herziening der mijnverordeningen. — Werkplaats voor beproevingen. — Modelreddingspost . . . . .	25,000 »	
<b>HOOFDSTUK X.</b>			
<b>WACHTGELDEN.</b>			
50	Tijdelijke jaarwedden der ambtenaren en beamten in beschikbaarheid . . . . .	8,000 »	8,000 »
<b>HOOFDSTUK XI.</b>			
<b>ONVOORZIENE UITGAVEN.</b>			
51	Onvoorziene uitgaven, niet opgegeven in de Begrooting . . . . .	5,000 »	5,000 »
<b>TOTAAL . . . . . fr.</b>			<b>25,972,600 »</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE XII.</b>			
<b>SERVICES DIVERS.</b>			
52	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail, instituée par la loi du 21 juillet 1890. . . . .	90,000 »	
53	Enquêtes médicales dans les mines de houille; frais de déplacement et jetons de présence. — Maladies professionnelles des mineurs; étude de mesures prophylactiques. — Dépenses diverses. . . . .	6,000 »	
54	Exécution d'un recensement du personnel de l'industrie et du commerce en relation avec le recensement général de la population au 31 décembre 1910. . . . .	55,000 »	901,000 »
55	Subside à la Société anonyme de l'Exposition universelle et internationale de Gand, en exécution de la convention additionnelle autorisée par l'article 2 de la loi du 6 mai 1912. (Troisième versement.) . . . . .	750,000 »	
<b>TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL. . . fr.</b>			<b>26,873,600 »</b>

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 15 octobre 1913.

**ALBERT.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Industrie  
et du Travail,*

ARM. HUBERT.

*Le Ministre des Finances,*

M. LEVIE.

## BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAC DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK XII.</b>			
<b>VERSCHILLENDE DIENSTEN.</b>			
52	Toelage voor de Voorzienigheids- en hulpkas ten voordeele van de slachtoffers van arbeidsongevallen ingesteld bij de wet van 21 Juli 1890 . . . . .	90,000	
55	Geneeskundige onderzoekingen in de steenkoolmijnen; reiskosten en zitpenningen. — Beroepsziekten van de mijnwerkers; onderzoek naar de voorbehoudsmiddelen. — Verschillende uitgaven . . . . .	6,000	
			901,000
54	Uitvoering van eene optelling van het personeel van de nijverheid en van den handel, met betrekking tot de algemeene volksoptelling op 31 December 1910. . . . .	55,000	
55	Toelage aan de Naamplooze Vennootschap der Algemeene Wereldtentoonstelling van Gent, ter uitvoering van de aanvullende overeenkomst gemachtigd bij artikel 2 der wet van 6 Mei 1912. (Derde uitkeering.) . . . . .	750,000	
<b>TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN NIJVERHEID EN ARBEID. . . . . fr.</b>			<b>26,873,800</b>

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 15<sup>e</sup> October 1913.

**ALBERT.**

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Nijverheid  
en Arbeid,*

ARM. HUBERT.

*De Minister van Financiën,*

M. LEVIE.

(18)

# DÉVELOPPEMENTS

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL**

**POUR L'EXERCICE 1914**

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>						
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>						
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>						
1	»	Traitement du Ministre . . . . .				
2	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .				
			<b>GRADES .</b>			
				<b>NOMBRE d'agents (1<sup>er</sup> juillet 1913)</b>		
				<b>TAUX des traitements.</b>		
				<b>MONTANT de la dépense.</b>		
		Secrétaire général . . . . .	1	12,000 à 14,400	596,000	
		Directeurs généraux . . . . .	5	10,000 à 15,200		
		Directeurs . . . . .	6	7,500 à 10,800		
		Chefs de division . . . . .	13	6,000 à 8,400		
		Inspecteur de l'assurance contre les accidents du travail . . . . .	1	6,000 à 8,400		
		Chefs de bureau . . . . .	10	4,500 à 6,600		
		Contrôleur de l'assurance contre les accidents du travail . . . . .	1	4,500 à 6,600		
		Rédacteurs . . . . .	53	2,400 à 4,800		
		Commis-chefs . . . . .	6	3,200 à 4,560		
		Commis . . . . .	50	1,400 à 3,360		
		Huissiers . . . . .	18	1,700 à 3,120		
		Concierges . . . . .	4	550 à 1,550		
		Messagers . . . . .	4	1,400 à 2,280		
		Chef-ouvrier . . . . .	1	1,200 à 2,400		
		Fautiers . . . . .	11	1,000 à 1,640		
		Nettoyeuses . . . . .	15	750 à 1,020		
		<i>Personnel technique des Mines.</i>				
		Directeur général . . . . .	1	12,000 à 14,400	1,200	
		Inspecteur général . . . . .	1	11,000 à 15,200		20,000
		Ingénieurs . . . . .	2	3,000 à 6,600		
		Salaires des gens de peine temporaires . . . . .			1,200	
		Indemnités diverses : Cabinet du Ministre, lingères, travaux extraordinaires, frais de maladie, secours . . . . .			20,000	
		Augmentations de traitements; nomination de nouveaux agents . . . . .			51,600	
					648,800	
a.	»	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, papier . . . . .			20,000	
b.	»	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux . . . . .			15,000	
5	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux . . . . .			15,000	
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux . . . . .			1,500	
	e.	Menues dépenses, etc. . . . .			8,500	
4	»	Frais de route et de séjour . . . . .				
<b>TOTAL DU CHAPITRE 1<sup>er</sup>. . . . . fr.</b>						

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000 »	21,000 »	
648,800	634,300	17,500	»	620,000 »	579,265 14	
60,000	60,000	»	»	60,000 »	52,697 95	
50,000	50,000	»	»	51,500 »	53,522 85	
759,800	742,300	17,500	»	732,500 »	686,485 94	
AUGMENTATION. . fr.		17,500				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
PENSIONS ET SECOURS.		
5	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. ( <i>Credit non limitatif</i> ) . . . . .
6	a.	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse . . . . . 2,500 »
	b.	Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires ou d'employés décédés en activité de service ou en retraite, et dont la famille se trouve dans une situation malheureuse. . . . . 2,500 »
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.		
<b>CHAPITRE III.</b>		
INDUSTRIE.		
7	a.	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit, d'économie industrielle, etc. — Achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'administration de l'Industrie. — Frais d'impression et de publication. — Dépenses diverses . . . . . 4,750 »
	b.	Frais résultant de la collation des décorations industrielles . . . . . 42,000 »
	c.	Missions et frais de déplacement à l'étranger, commissions, congrès, études dans l'intérêt de l'industrie et du commerce. — Expositions intéressant le Ministère de l'Industrie et du Travail : subsides et dépenses diverses . . . . 30,000 »
	d.	Subside au Comité électrotechnique belge pour son affiliation à la Commission électrotechnique internationale . . . . . 1,250 »
8	a.	Recueil officiel des brevets d'invention; frais d'impression et de publication . . . . . 9,000 »
	b.	Recueil officiel des marques de fabrique et de commerce; frais d'impression et de publication . . . . . 3,000 »
	c.	Bureau international pour la protection de la propriété industrielle; part contributive de la Belgique. . . . . 2,500 »
	d.	Impressions diverses, calligraphie des brevets et autres dépenses relatives à la propriété industrielle. . . . . 3,500 »
A REPORTER . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,000	3,000	»	»	3,000	1,767 41	
5,000	5,000	»	»	5,000	1,450 »	
8,000	8,000	»	»	8,000	3,217 41	
78,000	78,000	»	»	<sup>(1)</sup> 88,000	<sup>(1)</sup> 127,188 46	<sup>(1)</sup> Y compris la partie transférée de l'ancien littéra g de l'article 13.
18,000	24,500	»	6,500	21,850	17,495 33	
96,000	102,500	»	6,500	109,850	144,683 79	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
96,000	102,500	»	6,500	109,850 »	144,683 79	
42,000	42,000	»	»	40,500 »	35,696 58	
6,000	3,500	2,500	»	4,809 77	3,411 88	
12,500	12,500	»	»	12,500 »	9,619 30	
156,500	160,500	2,500	6,500	167,659 77	187,411 35	
DIMINUTION . . . fr.		4,000				
97,000	97,000	.	.	97,000	95,435 20	
2,440,000	2,790,000	.	550,000	<sup>(1)</sup> 2,490,000	<sup>(1)</sup> 2,158,189 61	( <sup>1</sup> ) Non compris la partie afférente à l'ancien littéra f transférée à l'article 10, et la partie afférente à l'ancien littéra g transférée à l'article 7.
2,537,000	2,887,000	.	550,000	2,587,000	2,253,624 81	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.																								
		REPORT. . . . . fr.																								
14	»	École d'apprentissage des estropiés de Charleroi. — Subside à condition que l'école ne fasse point concurrence au commerce local et pour le cas où la dépense prévue de ce chef au budget provincial de 1914 serait dépassée . . . . .																								
	a.	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. — Traitements et indemnités . . . . . 65,000 »																								
15		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général . . . . .</td> <td>1</td> <td>9,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur . . . . .</td> <td>1</td> <td>5,500 à 6,500</td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs adjoints . . . . .</td> <td>2</td> <td>5,600 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Inspectrices . . . . .</td> <td>6</td> <td>2,500 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur des ateliers d'apprentissage . . . . .</td> <td>1</td> <td>5,200</td> </tr> <tr> <td>Rédacteurs . . . . .</td> <td>2</td> <td>2,400 à 4,800</td> </tr> <tr> <td>Commis . . . . .</td> <td>2</td> <td>1,400 à 3,560</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	Inspecteur général . . . . .	1	9,000 à 12,000	Inspecteur . . . . .	1	5,500 à 6,500	Inspecteurs adjoints . . . . .	2	5,600 à 5,000	Inspectrices . . . . .	6	2,500 à 4,000	Inspecteur des ateliers d'apprentissage . . . . .	1	5,200	Rédacteurs . . . . .	2	2,400 à 4,800	Commis . . . . .	2	1,400 à 3,560
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.																								
Inspecteur général . . . . .	1	9,000 à 12,000																								
Inspecteur . . . . .	1	5,500 à 6,500																								
Inspecteurs adjoints . . . . .	2	5,600 à 5,000																								
Inspectrices . . . . .	6	2,500 à 4,000																								
Inspecteur des ateliers d'apprentissage . . . . .	1	5,200																								
Rédacteurs . . . . .	2	2,400 à 4,800																								
Commis . . . . .	2	1,400 à 3,560																								
	b.	Frais de route et de séjour. . . . . 18,000 »																								
16	»	Inspection de l'enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager. — Matériel et dépenses diverses. . . . .																								
17	a.	Conseil supérieur de l'enseignement technique. — Rémunération des secrétaires. . . . . 2,500 »																								
	b.	Frais divers. . . . . 5,500 »																								
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.																								
		<b>CHAPITRE V.</b>																								
		MÉTIERS ET NÉGOCES.																								
18	a.	Statistique, missions et frais de déplacement à l'étranger, impressions, publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office des métiers et négoes, dépenses diverses . . . . . 13,500 »																								
	b.	Frais résultant de la collation des décorations spéciales . . . . . 500 »																								
	c.	Subside à l'Institut international pour l'étude du problème des classes moyennes. . . . . 2,000 »																								
19	a.	Cours de perfectionnement pour petits patrons et artisans. — Musées professionnels. — Frais d'examens professionnels. — Musées, expositions et concours professionnels : subsides et dépenses diverses. . . . . 60,000 »																								
	b.	Encouragements aux associations économiques et professionnelles et à la pratique de l'apprentissage chez les petits commerçants, les petits industriels et les artisans. — Mesures de propagande. — Dépenses diverses . . . . . 15,000 »																								
20	»	Encouragements pour l'amélioration de l'outillage des petits industriels et des artisans . . . . .																								
21	a.	Conseil supérieur des métiers et négoes. — Rémunération des secrétaires . . . . . 2,500 »																								
	b.	Frais divers . . . . . 5,500 »																								
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.																								

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations
		Augmentation.	Diminution.			
2,557,000	2,887,000	»	350,000	2,587,000 »	2,253,624 81	
10,000	10,000	»	»	10,000 »	»	
83,000	83,000	»	»	83,000 »	79,619 20	
1,000	1,000	»	»	1,000 »	324 75	
8,000	8,000	»	»	8,000 »	6,014 36	
2,659,000	2,989,000	»	350,000	2,689,000 »	2,359,585 12	
DIMINUTION. . fr.		350,000				
16,000	16,000	»	»	16,000 »	8,774 11	
75,000	75,000	»	»	<sup>(1)</sup> 75,000 »	<sup>(1)</sup> 34,856 57	<sup>(1)</sup> Y compris la partie transférée de l'ancien littéra f de l'article 15.
40,000	40,000	»	»	33,000 »	34,998 88	
8,000	8,000	»	»	8,000 »	7,965 03	
139,000	139,000	»	»	134,000 »	86,574 59	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<b>CHAPITRE VI.</b>			
<b>POIDS ET MESURES.</b>			
	a.	Traitements du personnel . . . . .	159,000 »
		<i>Bureau central des Poids et Mesures.</i>	
		Directeur . . . . .	1 7,000 à 10,800
		Chef de bureau . . . . .	1 4,500 à 6,600
		Assistant . . . . .	1 4,500
		Mécanicien . . . . .	1 1,500 à 2,500
22		Feutier . . . . .	1 1,000 à 1,640
		Nettoyeuse . . . . .	1 750 à 1,020
		<i>Personnel de la vérification.</i>	
		Inspecteur principal . . . . .	1 7,000 à 8,500
		Vérificateurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	6 6,000 à 7,000
		— 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	8 4,500 à 5,500
		— 5 <sup>e</sup> classe . . . . .	3 3,000 à 4,000
		— adjoints . . . . .	7 2,000 à 3,000
	b.	Frais d'intérim et d'inspection . . . . .	4,000 »
23	»	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs. . . . .	
	a.	Matériel du service et du bureau central des poids et mesures — Missions et frais de déplacement à l'étranger . . . . .	12,000 »
24	b.	Frais de la Commission consultative des poids et mesures et de la Commission consultative d'électricité . . . . .	3,500 »
	c.	Frais du bureau international des poids et mesures . . . . .	1,500 »
		<b>TOTAL DU CHAPITRE VI.</b> . . . .	fr.
<b>CHAPITRE VII.</b>			
<b>TRAVAIL.</b>			
25	a.	Statistique, missions et frais de déplacement à l'étranger, impressions; publications; achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du Travail; dépenses diverses . . . . .	73,000 »
	b.	Indemnités aux correspondants régionaux du travail . . . . .	16,000 »
	c.	Subside à l'Office international du travail, au Comité belge de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs et à d'autres institu- tions dont les travaux se rattachent aux attributions de l'Office du Travail . . . . .	3,000 »
26	»	Comités de patronage: dépenses relatives à l'exécution de la loi du 9 août 1889; subsides . . . . .	
		<b>A REPORTER.</b> . . . .	fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
465,000	465,000	»	»	163,000	150,124 04	
78,900	78,900	»	»	78,900	75,257 30	
17,000	17,000	»	»	17,000	7,750 46	
258,900	258,900	»	»	258,900	235,092 »	
92,000	92,000	»	»	116,634 81	92,000 »	
45,000	45,000	»	»	45,000	41,996 82	
137,000	137,000	»	»	161,654 81	133,996 82	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
137,000	157,000	»	»	161,634 81	153,996 82	
375,000	600,000	»	225,000	600,000	598,931 84	
450,000	»	450,000	»	»	»	
10,000	10,000	»	»	10,000	7,786 53	
30,000	50,000	»	»	30,000	26,590 36	
80,000	80,000	»	»	40,000	39,665 66	
92,500	92,500	»	»	87,175	33,812 89	
27,000	27,000	»	»	27,000	19,285 16	
1,201,500	976,500	450,000	225,000	955,809 81	860,069 26	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT. . . . fr.	
	a.	Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes : traitements, indemnités . . . . .	251,000 »
		<i>Administration centrale.</i>	
		Premier inspecteur général . . . . .	1 10,000 à 13,200
		Inspecteurs généraux . . . . .	2 9,000 à 12,000
		Inspecteurs . . . . .	2 5,000 à 6,500
		Inspectrice . . . . .	1 5,000 à 4,000
		Déleguée à l'inspection . . . . .	1 2,200 à 5,000
		Rédacteurs . . . . .	4 2,400 à 4,800
		Commis-chef . . . . .	1 5,200 à 4,560
		Commis . . . . .	1 1,400 à 3,560
		Huissier . . . . .	1 1,700 à 5,120
		Nettoyeuse . . . . .	1 750 à 1,020
		<i>Service provincial.</i>	
		Inspecteurs principaux . . . . .	5 7,500 à 8,500
		Inspecteurs médecins . . . . .	2 6,500 à 7,500
		Inspecteurs ingénieurs . . . . .	5 4,500 à 6,500
		Inspecteurs adjoints . . . . .	12 2,400 à 4,000
		Délégués à l'inspection . . . . .	10 2,200 à 5,600
		Commis . . . . .	1 1,400 à 3,560
	b.	Frais fixes de bureau . . . . .	14,000 »
	c.	Frais de route et de séjour; missions et frais de déplacement à l'étranger; enquêtes et expertises . . . . .	85,000 »
54			
55		Inspection du travail et des établissements dangereux, insalubres ou incommodes : matériel, frais d'expériences, achats d'instruments, dépenses diverses . . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . fr.	
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
PARTICIPATION DE L'ÉTAT A LA CONSTITUTION DES PENSIONS DE VIEILLESSE.			
36		Allocation au fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (lois du 10 mai 1900 et du 5 juin 1914) . . . . .	
57		Subventions aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation de leurs membres à la Caisse générale de retraite sous la garantie de l'État. — Subventions aux caisses communes de prévoyance et aux sociétés mutualistes reconnues ayant pour objet l'affiliation des ouvriers mineurs à ladite Caisse de retraite (art. 12 de la loi du 10 mai 1900 et art. 5 de la loi du 5 juin 1914). ( <i>Credit non limitatif.</i> ) . . . . .	
58	a.	Dépenses d'administration relatives à l'exécution de la loi du 10 mai 1900 : Subsidés aux comités de patronage des habitations ouvrières, aux commissions d'appel et autres institutions appelées à concourir à l'application de ladite loi . . . . .	160,000 »
	b.	Enquêtes et frais divers . . . . .	25,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,201,500	976,500	450,000	225,000	953,809 81	860,069 26	
350,000	340,000	10,000	»	325,000 »	295,528 17	
20,000	20,000	»	»	20,000 »	10,225 69	
1,571,500	1,356,500	460,000	225,000	1,300,809 81	1,165,821 12	
AUGMENTATION . . fr.		235,000				
17,840,000	17,840,000	»	»	17,840,000 »	16,000,000 »	
1,600,000	1,600,000	»	»	1,570,000 »	1,212,646 »	
185,000	185,000	»	»	175,000 »	170,245 60	
19,625,000	19,625,000	»	»	19,585,000 »	17,382,889 60	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

N°	LITTEA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																										
<b>CHAPITRE IX.</b>																												
<b>MINES.</b>																												
59	»	Conseil des mines. — Traitements, indemnités et frais de déplacement . . . . .																										
		GRADES																										
		Président . . . . .																										
		Conseillers . . . . .																										
		Greffier . . . . .																										
		Rédacteur . . . . .																										
		Commis . . . . .																										
		Huissier . . . . .																										
		<table border="1" style="float: right;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE. d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS annuels.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>5,000</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 4,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,400 à 3,360</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,700 à 3,120</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE. d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	1	8,000	4	6,000	1	5,000	1	2,000 à 4,800	1	1,400 à 3,360	1	1,700 à 3,120												
NOMBRE. d'agents.	TRAITEMENTS annuels.																											
1	8,000																											
4	6,000																											
1	5,000																											
1	2,000 à 4,800																											
1	1,400 à 3,360																											
1	1,700 à 3,120																											
40	»	Conseil des mines. — Matériel . . . . .																										
	a.	Corps des mines. — Traitements et indemnités du personnel du corps et des commis- dessinateurs . . . . . 428,000 »																										
		GRADES.																										
		Inspecteurs généraux . . . . . 2																										
		Ingénieurs en chef directeurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 9																										
		de 2 <sup>me</sup> . . . . .																										
		Ingénieurs principaux de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 49																										
		de 2 <sup>me</sup> . . . . .																										
		de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .																										
		de 2 <sup>me</sup> . . . . .																										
		de 3 <sup>me</sup> . . . . .																										
		Commis-dessinateurs de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 19																										
		Commis de 2 <sup>o</sup> classe . . . . .																										
		<table border="1" style="float: right;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> <th>OBSERVATIONS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>12,000 à 13,200</td> <td></td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>9,000 à 12,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="4">49</td> <td>7,000 à 9,600</td> <td></td> </tr> <tr> <td>6,000 à 6,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>5,000 à 5,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>4,000 à 4,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">19</td> <td>3,000 à 3,500</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2,600 à 4,520</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>1,400 à 2,400</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	OBSERVATIONS.	2	12,000 à 13,200		9	9,000 à 12,000		49	7,000 à 9,600		6,000 à 6,500		5,000 à 5,500		4,000 à 4,500		19	3,000 à 3,500		2,600 à 4,520			1,400 à 2,400	
NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	OBSERVATIONS.																										
2	12,000 à 13,200																											
9	9,000 à 12,000																											
49	7,000 à 9,600																											
	6,000 à 6,500																											
	5,000 à 5,500																											
	4,000 à 4,500																											
19	3,000 à 3,500																											
	2,600 à 4,520																											
	1,400 à 2,400																											
41	b.	Frais fixes de bureau et de déplacement . . . . . 39,500 »																										
	c.	Frais de déplacement variables et extraordinaires . . . . . 50,000 »																										
	d.	Frais des concours pour le recrutement des ingénieurs des mines . . . . . 5,500 »																										
	a.	Délégués ouvriers à l'inspection des mines. — Indemnités. . . . . 75,600 »																										
42	b.	Frais de déplacement . . . . . 3,400 »																										
	c.	Dépenses diverses . . . . . 2,000 »																										
		A REPORTER . . . . . fr.																										

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
45,700	45,700	»	»	44,700	» 44,600 06	
2,000	2,000	»	»	2,000	» 2,000 »	
521,000	496,400	24,600	»	445,617	» 456,812 01	
81,000	81,000	»	»	80,000	» 76,865 89	
649,700	625,100	24,600	»	572,317	» 560,277 96	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																
		REPORT. . . . fr.																
43	a.	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions; publications de documents statistiques; missions et frais de déplacements à l'étranger; essais et expériences. . . . . 23,500 »																
	b.	Frais de publication des <i>Annales des Mines de Belgique</i> ; indemnités, frais de route et de séjour du Comité directeur . . . . . 5,500 »																
	a.	Inspection des produits explosifs : traitements et indemnités . . . . . 17,500 »																
44																		
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>6,000 à 6,500</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>5,200 à 4,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,000 à 2,500</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	1	6,000 à 6,500	2	5,200 à 4,500	1	2,000 à 2,500								
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.																
	1	6,000 à 6,500																
2	5,200 à 4,500																	
1	2,000 à 2,500																	
	Inspecteur. . . . .																	
	Inspecteurs adjoints. . . . .																	
	Délégué à l'inspection. . . . .																	
	b.	Frais de route et de séjour . . . . . 10,700 »																
	c.	Dépenses diverses . . . . . 500 »																
45	a.	Commission permanente des caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs. — Rémunération du secrétaire. — Jetons de présence et frais de déplacement. 5,000 »																
	b.	Frais divers de cette Commission . . . . . 1,200 »																
	c.	Subvention extraordinaire à une ancienne caisse. . . . . 800 »																
	a.	Service géologique. — Traitements et indemnités . . . . . 37,000 »																
46																		
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>4,500 à 5,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,400 à 4,800</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>3,200 à 4,560</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1,400 à 3,360</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,700 à 3,120</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,400 à 2,280</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>750 à 1,020</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	1	4,500 à 5,500	1	2,400 à 4,800	1	3,200 à 4,560	2	1,400 à 3,360	1	1,700 à 3,120	1	1,400 à 2,280	1	750 à 1,020
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.																
	1	4,500 à 5,500																
	1	2,400 à 4,800																
	1	3,200 à 4,560																
	2	1,400 à 3,360																
	1	1,700 à 3,120																
1	1,400 à 2,280																	
1	750 à 1,020																	
	Ingénieur . . . . .																	
	Rédacteur. . . . .																	
	Commis-chef . . . . .																	
	Commis . . . . .																	
	Huissier . . . . .																	
	Messager . . . . .																	
	Nettoyeuse. . . . .																	
	b.	Frais de route et de séjour . . . . . 12,000 »																
		À REPORTER. . . . fr.																

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
649,700	625,100	24,600	»	572,517	560,277 96	
29,000	29,000	»	»	26,500	25,464 59	
28,700	28,700	»	»	6,000	5,619 47	
5,000	5,000	»	»	40,000	45,033 92	
49,000	49,000	»	»	49,000	42,901 05	
761,400	738,800	24,600	»	663,817	675,296 99	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . . . fr.
47	»	Service géologique. — Matériel, fournitures de bureau, mobilier, achat de livres, de cartes et d'instruments. — Impressions et traductions de documents. — Éclairage et chauffage. — Achat et réparations du matériel de sondage. — Frais de publication de la carte géologique, de la carte générale des mines et de la carte agricole . . . . .
48	»	Commission consultative des machines à vapeur. — Frais de route et de séjour; frais de bureau; matériel . . . . .
	a	Commission de revision des règlements miniers. — Frais de déplacement, frais d'expériences, frais de publications, etc. . . . .
49	b.	Service du laboratoire pour l'essai des explosifs et des lampes en usage dans les mines et pour l'étude des poussières de charbon . . . . .
	c.	Frais d'entretien et d'exercices de la station modèle de sauvetage. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . fr.
<b>CHAPITRE X.</b>		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
50	»	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . fr.
<b>CHAPITRE XI.</b>		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
51	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1915.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
761,400	756,800	24,600	»	663,817	675,296 99	
14,000	14,000	»	»	14,000	7,490 57	
1,500	1,500	»	»	1,500	643 45	
25,000	25,000	»	»	46,000	37,159 88	
801,900	777,500	24,600	»	725,317	720,590 89	
AUGMENTATION. . fr.		24,600				
8,000	8,000	»	»	8,000	6,955 50	
8,000	8,000	»	»	8,000	6,955 50	
5,000	5,000	»	»	5,600	1,182 56	
5,000	5,000	»	»	5,600	1,182 56	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE XII.</b>		
<b>SERVICES DIVERS.</b>		
52	»	Subside à la Caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes des accidents du travail instituée par la loi du 24 juillet 1890 . . . . .
53	»	Enquêtes médicales dans les mines des divers bassins houillers du pays; frais de déplacement et jetons de présence. — Maladies professionnelles des mineurs; étude des mesures prophylactiques. — Dépenses diverses . . . . .
54	»	Exécution d'un recensement du personnel de l'industrie et du commerce en relation avec le recensement général de la population au 31 décembre 1910. . . . .
»	»	Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1910. — Garantie due par le Gouvernement en vertu de l'article XXIV de la convention du 12 octobre 1907 approuvée par l'article 2 de la loi du 20 mai 1908. — Subside complémentaire ( <i>pour mémoire</i> ) . . . . .
»	»	Exposition de Charleroi en 1911 : Subside éventuel à la Société organisatrice. — Exposition internationale de Turin en 1911 : Subside au Comité belge des Expositions à l'étranger. — Frais de fonctionnement des Commissariats généraux du Gouvernement auprès de ces expositions. Exposition de Bordeaux de 1907 : Solde des dépenses ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
»	»	Exposition internationale d'Amsterdam de 1907. — Subside au Comité de patronage ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
»	»	Exposition universelle et internationale de Gand en 1913. — Frais de fonctionnement du Commissariat général du Gouvernement. — Subsidés aux groupes ou aux classes qui exposent sans but de lucre et frais de participation des Départements ministériels. — Frais de fonctionnement du jury international des récompenses. — Dépenses diverses ( <i>pour mémoire</i> ). . . . .
55	»	Subside à la Société anonyme de l'Exposition universelle et internationale de Gand, en exécution de la convention additionnelle autorisée par l'article 2 de la loi du 6 mai 1912. (Troisième versement.). . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XII . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1914.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1913.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1911.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
90,000	90,000	»	»	90,000	90,000	»
6,000	6,000	»	»	10,000	5,092 30	»
55,000	100,000	»	45,000	116,000	215,599 34	»
»	»	»	»	»	400,000	»
»	»	»	»	»	244,144 89	»
»	»	»	»	»	55,000	»
»	362,000	»	362,000	200,000	»	»
750,000	750,000	»	»	750,000	»	»
901,000	1,308,000	»	407,000	1,166,000	1,009,806 53	»
DIMINUTION . fr.		407,000				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation</i>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Administration centrale. . . . .
II.	Pensions et secours . . . . .
III.	Industrie . . . . .
IV.	Enseignement industriel et professionnel . . . . .
V.	Métiers et négoce . . . . .
VI.	Poids et mesures . . . . .
VII.	Travail . . . . .
VIII.	Participation de l'État à la constitution des pensions de vieillesse . . . . .
IX.	Mines . . . . .
X.	Traitements de disponibilité . . . . .
XI.	Dépenses imprévues . . . . .
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>	
XII	Services divers. . . . .
TOTAL GÉNÉRAL. . . . . fr.	



44)